

Des formations de réseau d'établissements

L'académie d'Aix Marseille est divisée en 21 réseaux qui couvrent l'ensemble des établissements du 1er et second degré.

La vie des réseaux donne lieu à 2 instances qui sont : le Conseil pédagogique (très ouvert pour répondre à des thématiques diverses) et le Directoire (plus resserré pour la prise de décisions).

Durant les conseils pédagogiques des besoins en formation peuvent être exprimés par tout acteur du réseau, tout au long de l'année.

Ces besoins repérés peuvent donner lieu à des formations du catalogue PAF ou à des formations « sur mesure ». Les Formateurs peuvent être issus du réseau.

L'instance du Directoire formalisera la demande pour le réseau (1er et second degré) auprès de la DAFIP.

Les moyens octroyés par la DAFIP sont souples, réactifs et ajustables. Les moyens réservés à ce type de formation sont sanctuarisés pour le plan de formation.

